

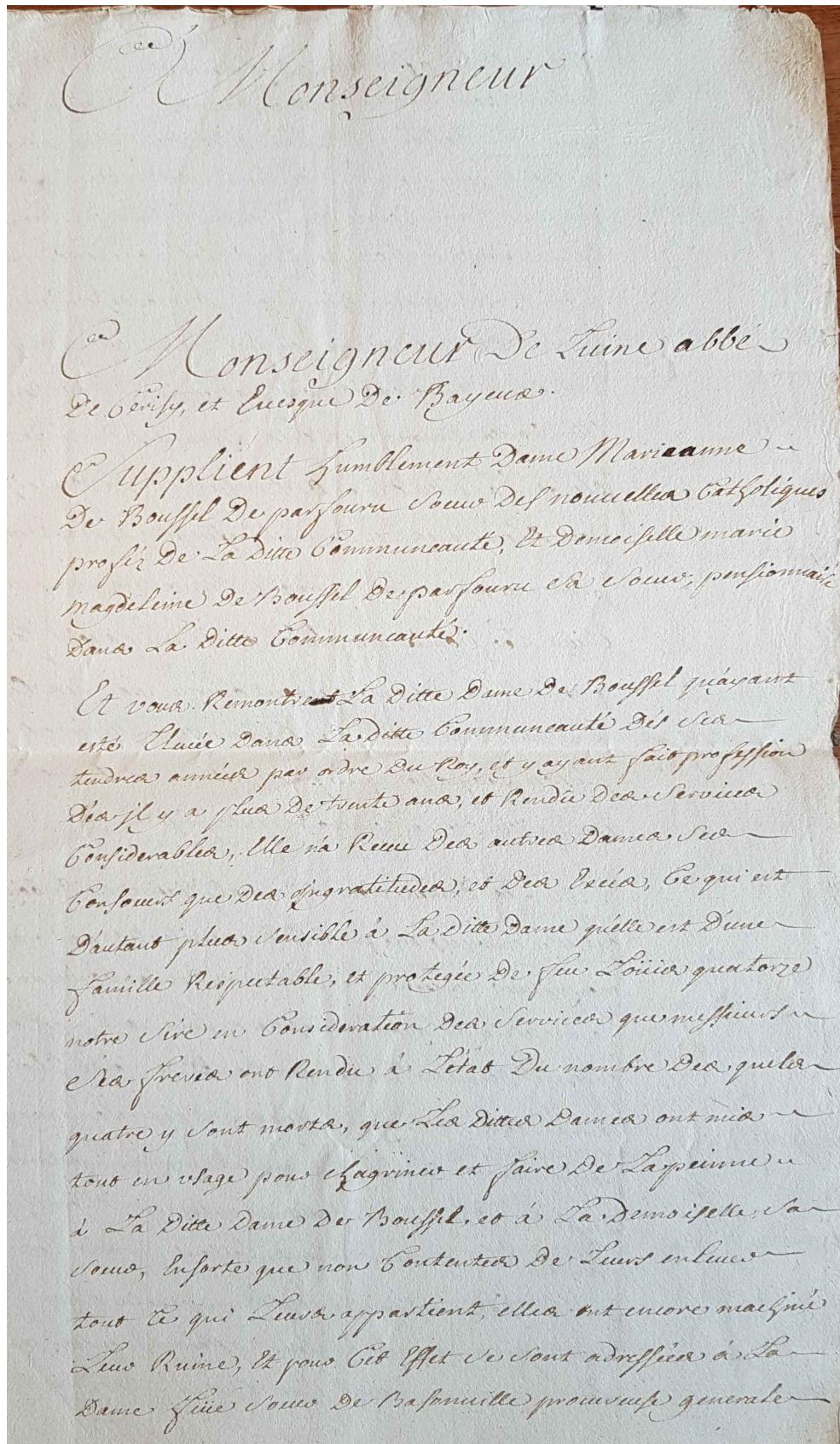
## 1729 Marianne de Boussel

— Pièces concernant le protestantisme dans le diocèse de Bayeux aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles : recherches sur les protestants dans diverses paroisses des doyennés de Campigny, Condé-sur-Noireau, Couvains, Fontenay-le-Pesnel, Trévières, Villers-Bocage ; Nouveaux convertis (XVIII<sup>e</sup> s.) ; Maison des nouvelles-catholiques de Caen (1755-1763)

Cote/Cotes extrêmes 6G/651

Date XVII<sup>e</sup> s. - XVIII<sup>e</sup> s.

Histoire de la conservation Date d'entrée dans les collections de la bibliothèque du chapitre de Bayeux : 1921-1922.



De l'Institut à fin par elle Doctor De monsieur De La  
villière pour l'ordre ministre D'Estat, une Lettre De Paix,  
pour fin D'effaire Et Lez exiles, dont ille n'ont pu venir  
à bout, parue que la dite Dame Soeur De Bafomille ne  
fut pas Bien Reuee De monsieur Rieu De La villière  
De monsieur Le Comte De plelot son gendre pour l'or-  
present, Lez quels, Bien Loin De descendre à La  
fureur De cette Dame, auent horreur des Temps, dont  
Bonne Dame se servoit pour parvenir à son but, en effet  
elle traitta duant mea dites équipes de La villière et  
plelot, La dite Dame De Bouffel et La demoiselle Da-  
noué d'herétique, et de mal feusse, et d'autre, temo-  
plus mefantez Lez una que Lez autres, en sorte que monsieur  
Rieu Le Comte De plelot, apres Luy, auoir fait quelque  
question La D'esse, s'étant aproué par Lez Reynards de  
La dite Dame Soeur De Bafomille qu'il erroit, et parloit le  
plustot par passion que par justice, La Remoya peu-  
catingatte De sa temeraire entreprise.

Que Lez Dames Soeurs De malfillestre et Dubois, Lez quellez  
ont esté emoyées en qualité Des penitentes par ordre de leur  
monsieur l'Évêque De Pontance, de La Communauté des Saint  
es, en Belle Sy, ayant attiré dans Leur parti La Dame Soeur  
Vivesme Derniere Reuee, La demoiselle Saint filaire pensionnaire,  
et La Dame Des Bevigny Separée d'autre son mary aussi  
pensionnaire, toutes Lez quellez quoys qu'infirmez à La dite  
Dame De Bouffel La traittent hautement l'herétique ingy que  
La dame de la Soeur Leur faisant fesmez Lez portes  
de La Communauté, et Lez empêchez par force de  
sortir pour vaques à Leur affaires, autorisants mesme  
Lez autres à Leur dire toutes Lez duresz imaginablez,

ayant mesme fait sortir une ville que j'au monseigneur de  
neumont y auoit placee; et donne ordre aux dites Dames de la  
garde, ce quelle nont voulue faire, pour faire de l'apremé  
à La dite Dame de Bouffl, ce quelle ont fait devant l'autorité  
de chez monsieur l'abbé de Gramville, disant qu'il falloit ceter  
tout sujet des Consolations à Laq Dame de Bouffl, et quelle  
ce serviroit bien elle mesme; Mais de tout encor vanteer  
à plusieurs personnes Dauoir traillé Laq Dame et la q dem<sup>me</sup>  
Sa bue en gantz des come maison, et quelle Le Rédempteur  
de l'extremité, quelle mes souffrivoient personnes pour servir  
La dite Dame et d<sup>me</sup>, ce qui est d'autant plus iustes, que  
La dite Dame de apostole à La dite Communauté p̄fatre Cento  
Livre de Rentz dont elle disponut à leurs p̄fants, et  
vauant en faire aucunement part de La dite Dame, Et estoit mesme  
nayant apostole auant Rement de La dite Communauté  
Et mesme le Contract de La dite Dame de l'ordre nient pas  
encore fait, Laquelle se fait fournittement du Recouvrer de  
La dite Communauté sans en rendre aucun Compte le  
disperbut de Costé et d'autre sans aucun profit;  
Que chez monsieur l'abbé de Gramville ayant fait transporter  
chez La Dame du Fou des portes de nouvelles battloques  
de La Rue Saint ames à parier, Le papier de cette  
Communauté Lequel ausi ent este de tous temps au  
seminaire de Saint Chaumont, assur que Lea Dame de cette  
Communauté dependoit de Laq Dame du Fou, il vous  
plaize, monseigneur, faire rapporter Lea dits papiers au d<sup>e</sup>  
seminaire de Saint Chaumont, ou il a toujours este Reposté, et que  
tout l'ordre soit au opposé à ce quelle fuit supérieure de  
La Communauté de cette ville, nayant point fait de voeux,  
comme Lea Dame de cette Communauté, il vous plaize,  
aussi, monseigneur, en nomme ou faire nomme une au  
seminaire de Saint Chaumont, comme on a toujours fait.

Que La dite Dame Dufour ayant envoié à La dite  
Dame de l'ysme La somme de vingt deux mil six Centos -  
Liues, du nombre de Laquelle La pension de Laq dle Bouffel  
est Comprise, il vous plaist aussi, monseigneur faire delivrer  
par La dite Dame desiree, à La dite Demoiselle Bouffel  
La somme de six Centos dix liues qui Luy doit Revenir du  
surplus de La pension.

Représentez auere très humblement Laq Dame Bouffel que  
deux ou troisies de ces dites Dames de La dite Communauté  
veulent faire nommer pour Supérieure de La dite Communauté  
monsieur Dudegent chanoine de la vallée de Bayeux, contre  
Le Sentiment de Laq Dame Bouffel, et de deux ou trois autres  
Dames, à quez elles ont bien raison de s'opposer, puisque  
ayant été autrefois chappelain de La dite Communauté,  
il avoit commencé à mettre en desordre La dite Communauté  
en sorte que Les anciennes Soies furent obligées de Luy  
donner son congé, il vous plaist aussi, monseigneur,  
Imperer que Le dds chies Dudegent et son nomme, et d'y  
faire nommer monsieur de Grauille suivant Le sentiment  
de Laq Dame de Bouffel, et des deux ou trois de la  
partie; il vous plaist au Rayleur, monseigneur, vous servir  
de votre autorité pour Reprimer Les manières  
outrageantes dont le Servent les Dames Conseillères  
de La dite Dame Bouffel pour La persécution des Chies en  
jolies, et Le dructant plus qu'il n'en ayut eu au temps de  
Bayeux; Et elles Continueront Leur volonté pour La  
prospérité de votre Grandeur.

**cardinal de Luynes:**

Il est nommé abbé commendataire de l'abbaye bénédictine de Cerisy en 1727.

Il devient évêque de Bayeux (1729-1753).

